

TARIFICATION ORDURES MÉNAGÈRES



UNE BAISSÉ DE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS EN UN AN

Voilà presque une année que la redevance incitative sur les ordures ménagères est entrée en application sur les communautés de communes du Pays de Wissembourg, de l'Outre-Forêt et Sauer-Pechelbronn.

Et les résultats sont là :

Nous constatons sur nos 3 communautés de communes une baisse de près de 23% de la production de déchets résiduels par rapport à 2017, soit en moyenne **38 kg de déchets évités par an et par habitant !**

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Communautés de communes	Production moyenne de kg d'ordures ménagères résiduelles par habitant et par an*				Différence entre 2017 et 2018	
	2015	2016	2017	2018		
Outre-Forêt	221	184	171	125	-46kg/hab/an	-27%
Pays de Wissembourg	221	186	158	140	-18kg/hab/an	-12%
Sauer-Pechelbronn	201	152	159	110	-49kg/hab/an	-31%
Pays de Niederbronn	105	124	119	122	+3kg/hab/an	+2%
Plaine du Rhin	186	194	181	200	+19kg/hab/an	+10%

SI LE POIDS DE NOS POUBELLES BRUNES A BIEN DIMINUÉ, NOS POUBELLES DE TRI NE SE SONT PAS POUR AUTANT ALOURDIES.



LES CONTRÔLES EFFECTUÉS SUR CELLES-CI MONTRENT NÉANMOINS UN LÉGER RELÂCHEMENT SUR LES BONNES PRATIQUES DE TRI.

TRI SÉLECTIF

Communautés de communes	Production moyenne de tri sélectif par habitant et par an*				Différence entre 2017 et 2018
	2015	2016	2017	2018	
Outre-Forêt	54	55	54	55	1kg/hab/an
Pays de Wissembourg	55	53	52	52	0kg/hab/an
Sauer-Pechelbronn	53	52	52	52	0kg/hab/an
Pays de Niederbronn	51	61	61	58	-3kg/hab/an
Plaine du Rhin	64	66	64	63	-1kg/hab/an

POUR RAPPEL :
UNE POUBELLE CONTRÔLÉE MAL TRIÉE N'EST PAS RAMASSÉE !



*Données SMICTOM du Nord du Bas-Rhin basées sur la pesée des camions à l'arrivée au centre de traitement, divisée par le nombre d'habitants

LES DÉCHÈTERIES ONT QUANT À ELLES ÉTÉ PLUS FRÉQUENTÉES

Entre 2017 et 2018, on constate une légère augmentation de 3% des tonnages apportés dans les 5 déchèteries situées sur nos 3 communautés de communes (Betschdorf, Hatten, Lembach, Soultz, Wissembourg et Woerth).



Des dépôts sauvages ou du brûlage de déchets persistent sur certains secteurs. Pour rappel, ces actes constituent une infraction réprimée par l'article R632-1 du Code pénal.

BRAVO !

De réels efforts ont été fournis par chacun et nous vous en félicitons !

Ces efforts permettent de contenir les coûts d'élimination des déchets résiduels.

DES COMMUNES PILOTES S'ENGAGENT POUR RÉDUIRE LEURS DÉCHETS

Pour montrer l'exemple, 5 communes du territoire du SMICTOM (Bühl, Hatten, Wissembourg, Morsbronn-les-Bains et Reichshoffen) se sont engagées dans le défi «**commune zéro-déchets**» pour réduire leur production de déchets. Leurs déchets sont passés au crible pour voir comment il est possible de les réduire et des actions concrètes seront mises en place.

SUIVI DES COLLECTES

Depuis la mise en place de la redevance, nous nous efforçons d'améliorer en continu les systèmes de pesée et de lecture de puce installés sur les camions.

Nous vous rappelons que les systèmes de pesée sont homologués, régulièrement étalonnés et des pesées tests sont effectuées avant les départs en tournée des camions.

Aussi, c'est bien la pesée enregistrée par les systèmes installés sur les camions qui fait foi et non la pesée que vous auriez mesurée sur votre balance domestique.

Néanmoins, nous sommes conscients que des incidents ont lieu lors des collectes. **Nos équipes effectuent un travail de suivi pour repérer les anomalies et sont à votre écoute pour résoudre les problèmes rencontrés.**

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

- Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de commander un composteur auprès de nos services. Des réunions et ateliers pratiques sont régulièrement organisés pour vous donner tous les trucs et astuces pour faire un bon compost !
- Des auto-collants «stop pub» sont disponibles dans vos mairies et vos communautés de communes
- Si vous avez des doutes sur les consignes de tri, vous pouvez télécharger une plaquette explicative sur le site du SMICTOM : www.smictom-nord67.com
- Si vous souhaitez réduire les déchets des manifestations que vous organisez : ecomanifestations-alsace.fr
- Et d'autres actions encore à venir.

Toutes ces actions sont coordonnées dans le cadre du programme local de prévention des déchets animé par le SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.



RAPPEL DU TARIF EN VIGUEUR POUR LES PARTICULIERS :
PART FIXE EN FONCTION DE LA COMPOSITION DU FOYER + PART VARIABLE AU POIDS